



MAP 2026

FICHE D'INSCRIPTION



Comme tous les ans, le **8 mai**, a lieu le **Marché Aux Puces** d'Ittenheim (**MAP**).

Petit rappel : le **MAP** est uniquement réservé aux particuliers (arrêté préfectoral du 8 février 1999).

La mise en place pour les exposants se fera entre **5h30 et 7h30**. Les emplacements devront être libérés pour **18h00** dans un parfait état de propreté et les déchets devront donc être emportés.

Toute place non occupée après 7h30 sera réattribuée et ne donnera pas lieu à un quelconque remboursement.

Les rues retenues pour le **MAP** sont :

- rue Louis Pasteur
- rue Albert Schweitzer
- rue du Passage (un seul côté)
- rue de la Mairie

L'entrée des exposants se fera devant l'atelier municipal, près de la mairie située Place du Lavoir. Le numéro d'emplacement vous sera communiqué le jour du **MAP**. Des points de restauration sur site seront mises en place par l'association ainsi que différents manèges pour les enfants.

Vous trouverez, en page suivante, le bulletin d'inscription **OBLIGATOIRE** qui devra nous être remis, **au plus tard le 26 avril 2026**, accompagné de son règlement :

15,00 € les 5 mètres plus 4,00 € par mètre supplémentaire

et d'un chèque de caution propreté de **20,00 €** à l'ordre de ComFet'Itt . Il vous sera restitué en fin de marché si votre emplacement est rendu propre.

Il vous est également rappelé que toutes les places ne pourront accueillir votre véhicule à l'arrière de votre stand en raison des largeurs variables des trottoirs. Il vous est conseillé de calculer son intégration dans le calcul du métrage réservé.

Tout exposant devra respecter les mesures sanitaires en vigueur le jour du marché. Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez nous contacter au **07.81.05.74.87** ou par mail (ComFetItt@gmail.com).

Vous pourrez également vous inscrire via HelloAsso grâce au QR code ci-après :



ATTESTATION - INSCRIPTION MARCHE AUX PUCES *se déroulant le 8 MAI 2026 à 67117*
ITTENHEIM

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité (CI ou Passeport) N°

Délivrée le par

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code du Commerce)
- ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Ci-joint règlement de _____ € à l'ordre de « ComFet'ltt » pour l'emplacement d'une longueur de _____ mètres, accompagné du chèque de caution de 20€ pour la propreté.

Fait à le

Signature :

P.S. : vous pouvez soumettre votre préférence d'emplacement ci-dessous.